

**LA CONVENTION
RELATIVE AUX DROITS DE
L'ENFANT
DES NATIONS UNIES**



À PROPOS DE LA CONVENTION

Adoptée par l'assemblée des Nations Unies le **20 novembre 1989**;

Ratifiée par **193 pays** dans lesquels vivent 2,2 milliards d'enfants.

Seulement 2 pays n'ont pas ratifié cet accord:

La **Somalie** qui n'a pas de gouvernement reconnu;

Les **États-Unis** qui ont manifesté leur intention de la ratifier.

La Convention constitue
le traité de défense des
droits fondamentaux
le plus largement ratifié
de toute notre histoire!

Les dispositions et les principes
énoncés dans la Convention
guident la mission
de l'**UNICEF**.

La mission de L'**UNICEF**
consiste à protéger
et à promouvoir
les droits de l'enfant
dans le monde,
y compris au Canada.

La Convention établit
dans le droit international
que les États parties
doivent **garantir** que tous les
enfants sans discrimination
aucune:

- jouissent de mesures de protection et d'aide **particulières**;
- ont accès à des **services** tels que l'éducation et les soins de santé;

- peuvent **développer** pleinement leur personnalité, leurs aptitudes et leur talent;
- sont informés et peuvent **prendre part** aux décisions qui les concernent.



La
Convention
établit des
standards et
des principes
universels.

- La Convention affirme que les enfants **n'appartiennent pas à leurs parents** et sont des être humains détenteurs de **leurs propres droits**.



La Convention établit
dans le droit international
que tous les États parties
ont **l'obligation légale**
de garantir et de respecter
les droits de tous les enfants.

La Convention relative aux droits de l'enfant réaffirme que les droits de tous les enfants sont

- ✓ **Universels**
- ✓ **Inaliénables**
- ✓ **D'égle importance**
- ✓ **Interconnectés**

La Convention relève de **quatre principes** de base:

- La non-discrimination;
- L'intérêt supérieur de l'enfant;
- Le droit à la vie, à la survie et au développement;
- Le respect des opinions des enfants.

La Convention contient **54 articles**.

Les droits énoncés sont regroupés en **5 catégories**:

- ✓ Droits civils
- ✓ Droits économiques
- ✓ Droits politiques
- ✓ Droits sociaux
- ✓ Droits culturels

DROITS CIVILS

- Droit à la vie
- Droit à un nom et à une nationalité
- Droit à la justice
- Droit à la non discrimination

DROITS ÉCONOMIQUES

- Droit à un niveau de vie suffisant
- Droit à la protection contre l'exploitation au travail
- Droit à la sécurité sociale

DROITS POLITIQUES

- Droit à la liberté d'association et de réunion
 - ✓ À la liberté d'expression
 - ✓ À la liberté de pensée, de conscience et de religion
- Droit à la protection contre la torture

- Droit à la protection
 - contre les mauvais traitements
 - contre la privation des libertés
 - contre la séparation d'avec les parents

DROITS SOCIAUX

- Droit à l'éducation
- Droit à la santé
- Droit à l'accès aux soins médicaux
- Droit aux soins particuliers pour les enfants handicapés
- Droit à la protection contre l'exploitation sexuelle

- Droit à la protection
 - ✓ contre l'enlèvement
 - ✓ contre la drogue
 - ✓ contre l'exploitation
- Droit à l'adoption

DROITS CULTURELS

- Droit à de l'information appropriée
- Droit de jouer, droit aux loisirs, à la culture et aux activités artistiques

La Convention a transformé
la perception que l'on a
des enfants et la manière
de les traiter.

PROGRÈS RÉALISÉS

La Convention a favorisé la réalisation d'**importants progrès** pour les enfants grâce aux efforts de l'**UNICEF** et des gouvernements, de particuliers et d'organismes désignés

- Diminution importante du nombre de décès chez les enfants de moins de 5 ans l'échelle mondiale:

1990: **93** décès par 1 000 naissances vivantes

2008: **65** décès par 1 000 naissances vivantes

- Entre 2000 et 2007, les décès d'enfants provoqués par la rougeole ont **reculé** de **74%** de par le monde et de **89%**, un taux remarquable, en Afrique.

- Chute du nombre d'enfants non scolarisés dans le monde en développement:

115 millions d'enfants en 2002

93 millions d'enfants en 2006

- Le nombre d'enfants qui ne fréquentent pas l'école primaire est passé de

115 millions en 2002

à

101 millions en 2007

- Environ **84%** des enfants ayant l'âge approprié fréquentent l'école primaire aujourd'hui

AU CANADA

- Le taux d'allaitement maternel est passé de 75 pour cent en 1995 à 90,3 pour cent en 2007;

- Une nouvelle résolution a été mise en place en vue d'améliorer la santé mentale des enfants et des adultes;

- Les Municipalités amies des enfants se multiplient au Canada et commencent à s'implanter au Québec!

“ Il ne peut y avoir de meilleure révélation de l'âme d'une société que la façon dont elle traite ses enfants.”

– Nelson Mandela

L'ÂME DU CANADA

On note d'importantes
disparités
dans le respect
des droits les plus
fondamentaux
de l'enfant

Les chiffres de la honte

1 sur 4

Proportion d'enfants des communautés des Premières Nations vivant dans la pauvreté.

1 sur 9

Proportion d'enfants dans l'ensemble du Canada vivant dans la pauvreté.

Les chiffres de la honte

5

Proportion de décès d'enfants pour 1 000 naissances au Canada.

16

Proportion de décès d'enfants pour 1 000 naissances au Nunavut (où 85% de la population est inuite).

Les chiffres de la honte

3 sur 177

Le rang du Canada selon l'indice de développement humain (IDH) mesurant le développement humain, la santé, les connaissances et un niveau de vie décent.

68 sur 177

Le rang des communautés des Premières Nations canadiennes selon l'IDH.

Jordan River Anderson

**Deux premières années de
vie dans un hôpital de
Winnipeg;**

- Puis suffisamment bien pour retourner **chez lui** dans la Nation crie de Norway House;

- **Trois ans** d'arguments entre les gouvernements fédéral et provincial à propos de la responsabilité des soins à domicile de Jordan.

- **Décédé à l'hôpital**
à l'âge de 5 ans
sans être retourné chez
lui.

La famille de Jordan et les gens qui la soutenaient ont découvert que des centaines d'enfants autochtones étaient victimes de ces querelles.

Le principe de Jordan a été lancé afin de faire passer les intérêts de l'enfant avant toute dispute entre des administrations publiques.

RÉFLEXION
SUR LES
INÉGALITÉS
ENTRE
ICI ET AILLEURS

➤ Droit à la vie, droit à la santé

ICI

Le robinet de la cuisine procure l'eau pour boire, pour nettoyer les aliments, pour se laver les dents.

AILLEURS

Une pompe à eau à 2 heures de marche de la maison.

➤ Droit à un niveau de vie décent

- Un réfrigérateur, un garde-manger garnis de fruits, légumes, céréales, viande, de poisson, lait, desserts, gâteries...
- Une terre aride sur laquelle il n'a pas plu depuis 3 et même 5 ans, où plus rien de pousse, où aucun animal n'a survécu.

➤ Droit à l'éducation

- L'école à tous les jours, à distance de marche, en autobus scolaire.
- Pas d'école, l'école est trop loin, l'école est interdite aux filles, l'école est en ruine; l'école a été détruite, l'école a été la cible d'un lance-roquette.

➤ Droit de jouer

- Les jouets, les loisirs, les sorties, la télé, la musique, les jeux à l'ordinateur, etc.
- Ne rien posséder.
- Pas de crayons à colorier, pas de jouets, pas de ballon, pas de loisir.

➤ Droit à l'accès aux soins médicaux

- Les soins de santé, les vaccins dès la naissance, les médicaments, la pharmacie à proximité.
- Pas de médecin ou d'infirmière à des centaines de kilomètres à la ronde, aucun traitement, ni médicaments, ni vaccins.

➤ Droit à un nom et une nationalité

- L'enregistrement obligatoire dès la naissance.
- Aucun système d'enregistrement = aucun accès aux soins de santé, à l'école, aux services sociaux.

En Afrique subsaharienne
66% des enfants de moins
de 5 ans ne sont pas
enregistrés à la naissance.

➤ Droit à la vie, à la liberté, à la sécurité

- La sécurité d'un pays en paix, où les enfants ne craignent pas les bombardements, ne craignent pas chaque jour pour leur vie et celle de leur famille.
- Le danger omniprésent, les bombardements, la fuite, les blessures, les camps de réfugiés, la mort.

Le grand défi des 20 prochaines années

Unir la responsabilité
gouvernementale relative aux
droits de l'enfant et la
participation sociale,
institutionnelle et personnelle.

Pour que la vision de la
Convention devienne une
réalité pour chaque enfant,
celle-ci doit devenir
**un guide pour tout être
humain!**

Les enfants de votre vie et tous les autres enfants du monde, sans aucune exception et sans discrimination, jouissent des **mêmes droits**.

- Chef de file mondial des organismes d'aide à l'enfance, tient le gouvernement du Canada et tous gouvernements responsables de **remplir leurs promesses faites à l'endroit des enfants.**

Participez à la campagne

Adoptez un droit...

faites un don à l'UNICEF!

25\$ par droit qui vous tient à cœur

www.adoptezundroit.ca

Impliquez-vous auprès du
Club UNICEF de votre région ou
fondez-en un!